

Réunion des Délégués du Personnel

**Etablissement de Guyancourt
Site d'Aubevoye**

**Compte-rendu de la réunion de DP
du 2 Décembre 2015**

65070 / 12.15 / 8 - Prestation aux métiers de l'automobile

Les délégués du personnel SUD demandent :

- a- Quelles sont les entreprises prestataires des métiers de l'automobile présentes sur le CTA au 31 novembre 2015 ?
- b- Quel est le nombre de prestataires des métiers de l'automobile travaillant sur le site au 31 novembre 2015 ?

Réponse :

Les nombres des salariés des entreprises prestataires présents sur le CTA sont quasiment similaires à ceux de septembre 2015, à l'exception de Polymont (une bonne vingtaine de personnes en moins).

65070 / 12.15 / 9 - Prestation hors métiers de l'automobile

Les délégués du personnel SUD demandent :

- a- Quelles sont les entreprises prestataires hors des métiers de l'automobile présentes sur le CTA au 31 novembre 2015 ?
- b- Quel est le nombre de prestataires hors des métiers de l'automobile travaillant sur le site au 31 novembre 2015 ?

Réponse :

Les entreprises prestataires hors des métiers de l'automobile sont les mêmes sur le CTA que les mois précédents. Elles ont recours à quelques salariés supplémentaires (Cofely, PEI, Sita).

65070 / 12.15 / 10 - Compteur Transitoire

Les délégués du personnel SUD demandent :

De nous confirmer que les jours du CT n'ayant pas été pris au 31 décembre 2016 seront définitivement perdus pour leur détenteur ou qu'une solution alternative sera proposée ?

Réponse :

Un point a été fait au niveau de l'Etablissement de Guyancourt devant la commission de suivi de l'accord d'intéressement.

Rappel de l'accord : « L'observatoire de l'accord examinera dès la fin de 2013 puis chaque année l'état des compteurs provisoires et les mesures nécessaires afin de garantir les droits acquis des salariés. Il examinera ces mêmes compteurs fin 2016 pour examiner (dans le respect des droits acquis), les mesures à prendre pour les personnes en cours de dispense d'activité et si, par ailleurs, ces compteurs présentaient des reliquats. »